



## Enjeux en Sécurité routière : étudier, analyser et évaluer

Laurent CARNIS, Université Gustave Eiffel, [laurent.carnis@univ-eiffel.fr](mailto:laurent.carnis@univ-eiffel.fr)

Thomas DURLIN, CEREMA, [thomas.durlin@cerema.fr](mailto:thomas.durlin@cerema.fr)

### I. Résumé

La sécurité constitue une dimension centrale pour assurer les bonnes performances d'un système de transport. Il s'agit d'assurer la mobilité des biens et des personnes. La survenue de l'accident peut être interprétée comme une défaillance importante du système en bloquant totalement ou partiellement son fonctionnement. Ce dysfonctionnement présente des conséquences plus ou moins importantes selon la gravité de l'accident et le nombre de victimes impliquées. Il peut s'agir de délais de transport (liés à une congestion routière...), de dégâts matériels (véhicules endommagés, infrastructures altérées ou détruites) et de conséquences en termes de dommages corporels (décès, victimes blessées, séquelles et handicaps). Le risque routier réel ou perçu influe également sur l'attractivité d'un mode de transport et doit donc être intégré dans les stratégies de report modal.

Cette session thématique vise à mieux comprendre le risque routier et à en saisir les enjeux dans ses différentes dimensions. Elle concerne aussi les réponses appropriées pour réguler les conséquences du risque routier.

Les contributions attendues peuvent relever de travaux relatifs à l'analyse des risques et de leurs contremesures, à des évaluations de politique publique, mais également d'études relatives aux réponses (institutionnelles, citoyennes, du secteur privé...) qui peuvent être apportées pour réguler les différentes formes de risque. Les contributions pourront concerner à la fois le terrain français et européen. Une ouverture vers des terrains à l'international est également souhaitée.

Etudier, analyser et évaluer, trois perspectives utiles pour comprendre les enjeux et les possibilités d'action en sécurité routière. Les contributions peuvent résulter de démarches de terrain et expérimentales, de contributions à visée plus théorique, mais également de travaux empiriques.

Les communications pourront utilement s'inspirer la démarche de l'OMS, en inscrivant leur thématique dans l'un des piliers suivants : le management de la sécurité routière, les comportements des usagers, la sécurité des véhicules, la sécurisation du réseau routier ou la gestion du post-accident.

Le management de la sécurité questionne entre autres les démarches évaluatives, l'organisation institutionnelle, et la fabrique des politiques publiques. Le pilier des usagers invite à s'intéresser aux pratiques, aux comportements de prise ou de régulation des risques au niveau individuel ou collectif.



Le pilier relatif aux véhicules vise à traiter des politiques de réglementation, de normalisation et des effets liés aux équipements. L'infrastructure routière constitue également un enjeu considérable aux enjeux multiples liés aux pratiques de normalisation, de contrôle, d'entretien, mais aussi d'aménagement urbain et du territoire. Enfin, la gestion des conséquences post-accidents n'est pas le moins important des piliers, puisqu'il s'agit de s'interroger sur la prise en charge des victimes, de leur réhabilitation, des conséquences socioéconomiques pour la victime et la famille, mais également sa réinsertion sociale et économique.

## **II. Mots clés**

Sécurité routière, évaluation, modélisation, politique publique, accidents de la route